

**NEWAGCO BOSCALID TECHNIQUE**

**POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT**

**SOLIDE**

**FONGICIDE**

**PRINCIPE ACTIF:** Boscalide ..... 98%

**NO. D'HOMOLOGATION 33494**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT ET METTANT EN DANGER  
LA VIE OU DES BIENS, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1-877-362-3276**



**ATTENTION**

**POISON**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**CONTENU NET : 1 kg à 1000 kg**

NewAgco, Inc.  
320 22<sup>Nd</sup> Rue est  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

**Distribué par:**  
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.  
320 – 22<sup>Nd</sup> Rue est  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

## MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un fongicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## PRÉCAUTIONS

1. **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
2. Nocif si avalé.
3. Ne pas inhaler les vapeurs.
4. Peut causer une irritation des yeux ou de la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
5. Laver à fond les surfaces de la peau exposées après la manutention et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les réutiliser. Ne pas porter de chaussures contaminées.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traité selon les symptômes.

## **ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

